



Alexis Corbière

Député de la Seine-Saint-Denis
Circonscription de Bagnolet - Montreuil

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

N° ref. : TM\AC

Monsieur Olivier Véran

Ministre des Solidarités et de la Santé
14, avenue Duquesne
75350 PARIS 07 SP

Le 28 février 2020.

Monsieur le Ministre,

Au mois de décembre, un nouveau type de coronavirus, baptisé Covid-19, est apparu en Asie. Il en a dépassé les frontières depuis, touchant désormais une cinquantaine de pays. La France, qui était jusqu'à il y a quelques jours relativement épargnée, compte maintenant plusieurs foyers de contamination.

Si le ministère que vous dirigez a d'ores et déjà prévu différentes mesures pour y faire face, je souhaite tout de même attirer votre attention sur une zone située à l'intérieur de la circonscription dont je suis Député et qui m'apparaît comme potentiellement à risque.

Il s'agit de la gare routière internationale de Paris-Gallieni, située à Bagnolet. Ce carrefour important de l'est parisien accueille des autocars internationaux et plusieurs lignes de bus franciliennes. Étendue sur 6000 m², la gare routière jouxte une station de métro ainsi qu'un vaste centre commercial et brasse des milliers de personnes tous les jours.

Des habitants de la commune et des environs m'ont interpellé au sujet de cette zone de transit. Et ils ont raison : les nombreux échanges de voyageurs qui s'y opèrent nécessitent une attention toute particulière des services publics afin d'éviter toute importation de nouveaux foyers de contamination.

Comme ministre de la Santé, il vous revient de décider et de coordonner les actions mises en place pour lutter contre cette épidémie. Aussi, je vous serais extrêmement reconnaissant de bien vouloir apporter une attention toute particulière à cette zone et de prendre toutes les mesures nécessaires à la protection de la santé de nos concitoyens.

Dans l'attente, je reste à votre entière disposition et vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Alexis Corbière
Député de la Seine-Saint-Denis

Copie à : Monsieur le Préfet de la Seine-Saint-Denis.